

# Vilpert

La croix,  
la maison forestière  
et les mares

## LA CROIX VILPERT



### ***Bénédition de la Croix de Vilpert***

*« L'an 1770, le trois du mois de juin, pour et fête de la Pentecôte, en vertu d'une commission à nous donnée par Monsieur d'Hozier, archidiacre de Pinseraix et vicaire général de Monseigneur l'Evêque de Chartres, a été bénite avec les prières prescrites de cette cérémonie, la Croix de Vilpert, élevée par les ordres de S.A.S Monseigneur le duc de Penthièvre, dans la paroisse et sur le territoire des Brévères. »*

*Bouvet de Brouville,  
Prieur curé des brevères*

### **Bénédition de la Croix de Vilpert (Post-révolutionnaire)**

De toutes parts aussi, à mesure que s'épanouissait le libre exercice de la Religion Catholique, les croix abattues ou mutilées par la tourmente révolutionnaire se relevaient plus triomphantes et plus vénérées. On en érigeait aussi de nouvelles. Ces restaurations donnaient au clergé l'occasion de stimuler au sein des populations la pratique de la foi.

Voici les détails malheureusement trop succincts que nous possédons sur la Croix de Vilpert :

Le lundi, 27 décembre 1824, jour de la fête de St Jean l'Évangéliste, une croix érigée aux mares de Vilpert, fut bénite par M. Fournier curé de St Léger, en présence de MM ; Ravenet, maire de St Léger, Louis Prosper Boulard, Garde Général, représentant M. Bourdon, Conservateur ; les abbés Chatelard, prêtre auxiliaire, chargé de Poigny, Lemoine curé des Mesnuls et des Bréviaires, Fabre curé de Gazeran, Baron diacre d'office de Rambouillet, et Courpotin vicaire de Montfort.

Cette croix est située au point de jonction des paroisses de St Léger, Poigny et les Bréviaires. Son aspect est imposant.

Les branches de cette Croix sont orientées Nord-Sud alors qu'à l'ordinaire leur direction est Est-Ouest.

Remarquable aussi les bornes à chaque coin du monument, implantées aux quatre points cardinaux et de forme pentagonale : peut être un rapport avec les cinq premiers livres de la Bible : Genèse, Exode, Lévitique, Nombres et Deutéronome ? (Esotérisme de Compagnonnage).

C'est des deux mares situées à 500 mètres au Nord-Ouest de là que ce monument votif tire son nom. Ces mares font parties de fortifications du Haut moyen âge où était installé un village... perdu... abandonné... ou détruit...

## LA MAISON FORESTIERE DE LA CROIX VILPERT



En 1825, Charles X, Roi de France, demande à son fils, M. Le Dauphin, l'établissement d'un « Petit débotté de Veneurs » à la Croix Vilpert.

Cette maison est attachée à l'Histoire de France, à cet endroit, Charles X appris le soulèvement de Paris (révolution des Trois Glorieuses) qui mit fin à son règne :

Dernier courre de la Venerie Royale, 26 juillet 1830. Les esprits sont préoccupés. Un compte rendu manuscrit existe dans la bibliothèque provenant de Henri V, le roi d'un jour de Rambouillet : «26 juillet, rendez-vous à midi au Poteau des Deux-Châteaux. Présence du Roi et de M. Le Dauphin.

M. André, Fanfare, La Brisée et Chéron, laissèrent courre à 14 heures un cerf dix cors au carrefour Monnereau, lequel traverse les Ponts Quentins, entre au Bocquet, débuche au Fontaines Blanches, entre à l'Epars, débuche sur l'étang Neuf où il bat l'eau, passe au Haut Beaussart, au Chêne du Roi, se fait battre aux Longues Mares, passe à l'étang Rompu, entre aux Mares-Gauthiers. Le cerf ayant gagné beaucoup d'avance, le change parut ; le défaut n'ayant pu être relevé, le Commandant fit sonner la retraite au carrefour des Bergeries, après 3 heures de chasse ».

Le Roi était déjà remonté en voiture à la Croix de Vilpert, mais les chiens avaient fort bien chassé en forlonger ; indifférents à l'appréhension des maîtres, et ignorant de leur destruction prochaine, ils fournirent un beau parcours malgré la chaleur écrasante.

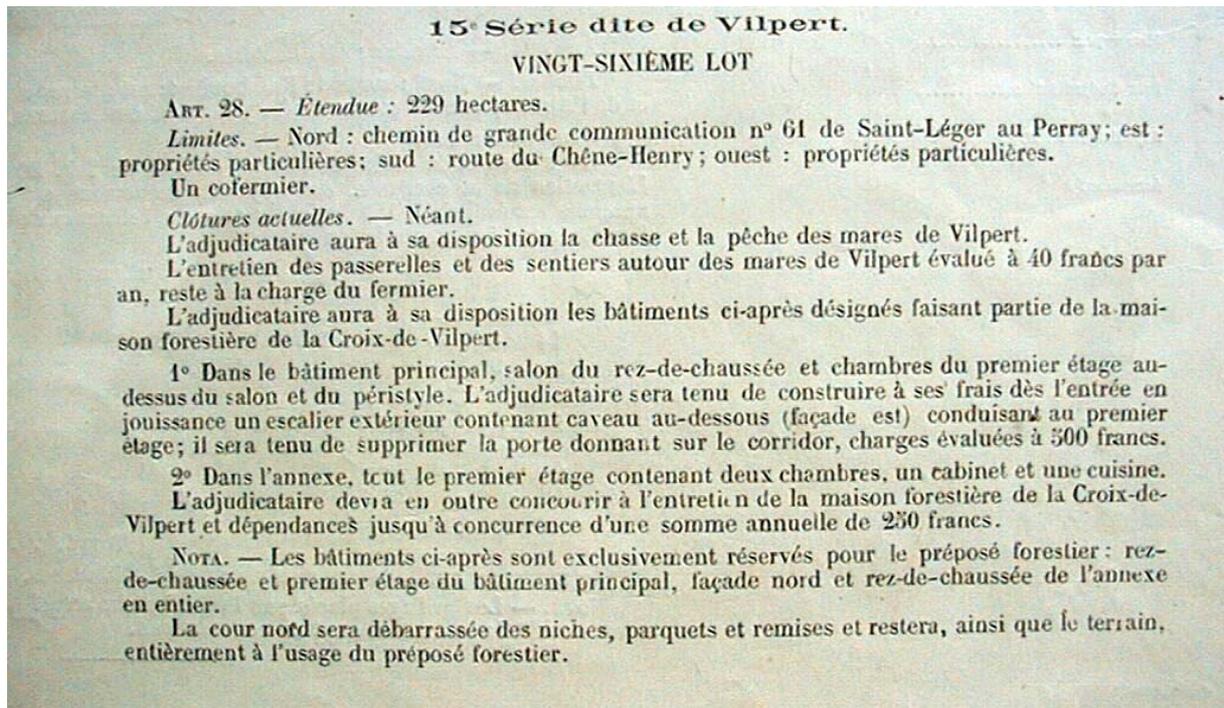
"La chasse et le dîner furent triste."

C'est au soir du 2 août au Château de Rambouillet que Charles X signe son abdication.

De 1830 à 1853, la maison de la Croix Vilpert semble être restée un rendez-vous de chasse.

Le 4 juillet 1853, le rendez-vous de chasse est affecté par les Eaux et Forêts « Maison Forestière : Poste de Vilpert ».

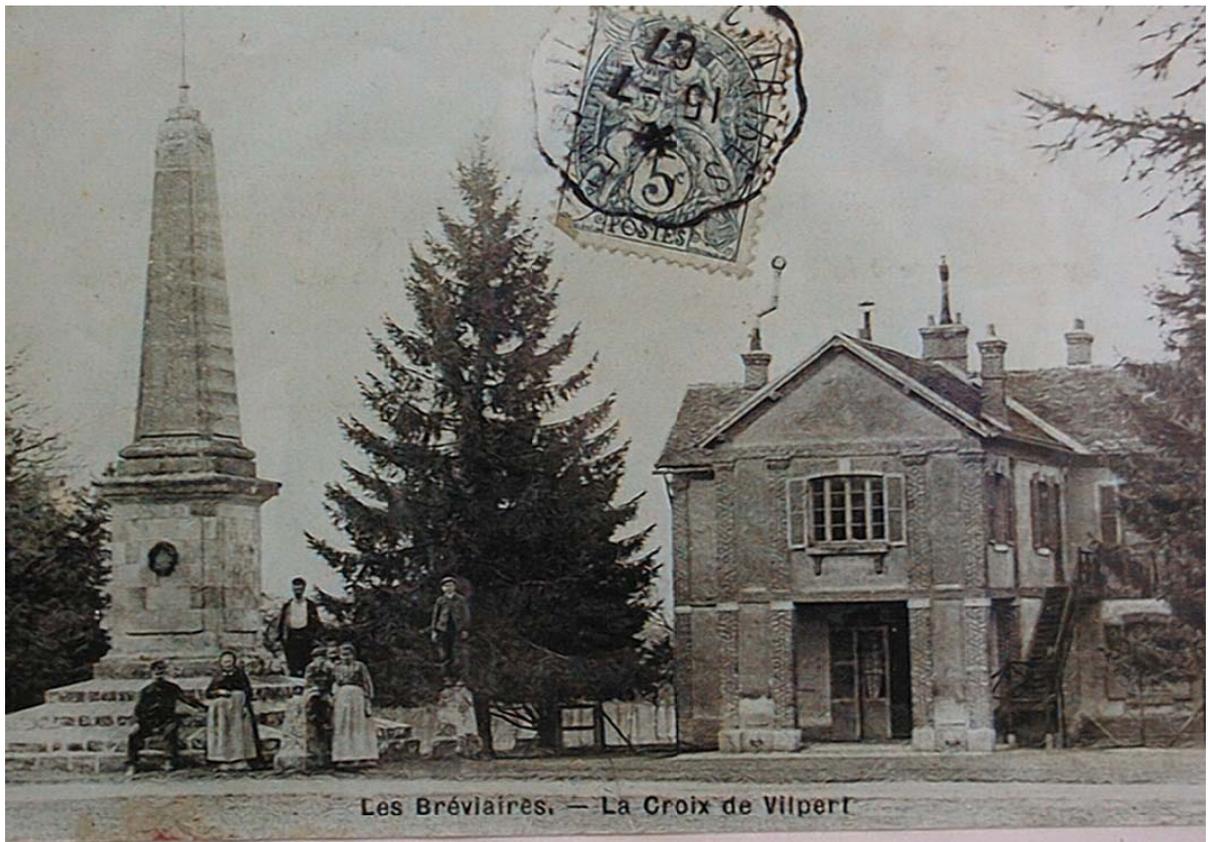
## Occupation des locaux en 1902



En 1902, les trois plus grandes pièces de la maison forestière sont réservées aux chasseurs.

Le reste est entièrement à l'usage du préposé forestier, M. TIRLET que l'on voit sur cette photo avec toute sa famille en 1907.

On remarque l'escalier extérieur qui donne accès aux deux chambres louées aux chasseurs.



Photographie 1920



M. le Conservateur des Eaux et Forêts avec la Brigade Forestière de St Léger devant la Maison Forestière de la Croix Vilpert en 1920.

Le deuxième en partant de la droite est le Garde Clément Désiré SAINTIER, dont le petit-fils, Bruno SAINTIER, ouvrier forestier, a occupé l'étage de l'annexe de la Forestière dans les années 1970 à 1997.

Le quatrième en partant de la droite semble être l'occupant des lieux : Eugène TIRLET.

### **Electrification**

Après une première demande formulée en février 1934, l'agent occupant la maison forestière est invité à compléter sa demande de la façon suivante :

« je m'engage à remettre les lieux dans leur état primitif dans le cas où mon successeur ne reprendrait pas cette installation, où si, pour quelque cause que ce soit, la compagnie venait à enlever ladite installation »

Le 29 décembre 1937 l'autorisation d'électrification est accordée :

*« Par décision en date du 29 Décembre 1937, Monsieur le Conservateur des Eaux et Forêts à Saint Cloud a autorisé l'électrification des Maisons Forestières de l'Etang de la Tour et de la Croix de Vilpert.*

*Je rappelle à ce sujet que dans l'Inspection de Rambouillet, il est d'usage que la totalité de l'installation d'électrique intérieure des Maisons Forestières soit payée par les gardes.*

*Dans le cas ou le Brigadier RAFFOUX et le garde PETIT titulaires des postes de l'Etang de la Tour et de la Croix de Vilpert accepteraient de supporter ces frais, ils devront m'adresser dès que possible une note écrite dans laquelle ils reconnaîtraient à l'Etat la propriété des aménagements effectués et réglés par ce dernier, renonceraient en cas de départ du poste à demander à l'Administration aucune indemnité pour les aménagements faits par eux et déclareront décharger, l'Inspecteur Chef de Service de toute responsabilité en cas de non remboursement des frais d'installation par leurs successeurs.*

*Rambouillet, le 30 Décembre 1937  
L'Inspecteur des Eaux et Forêts »*

L'électricité arrive à la Maison Forestière de la Croix Vilpert en juillet 1938.

## **Les occupants**

Voici d'après les archives du poste, la liste de ses occupants :

1853-1872 Frédéric BARBIER  
1872-1873 Claude DEPRES  
1873-1892 Maximien BOYER  
1892-1923 Eugène TIRLET  
1923-1927 Louis ZABLOT  
1937-1942 Henri PETIT  
1942-1964 Jules BINANT  
1964-1967 Joseph IBOS  
1967-1977 Henri MONJARET  
1977-1979 Philippe BLANDIN  
1979-1988 Daniel PONS  
1989-.... Sylvain CHAPOTOT

Le C.D.F. Sylvain CHAPOTOT  
Mai 1999